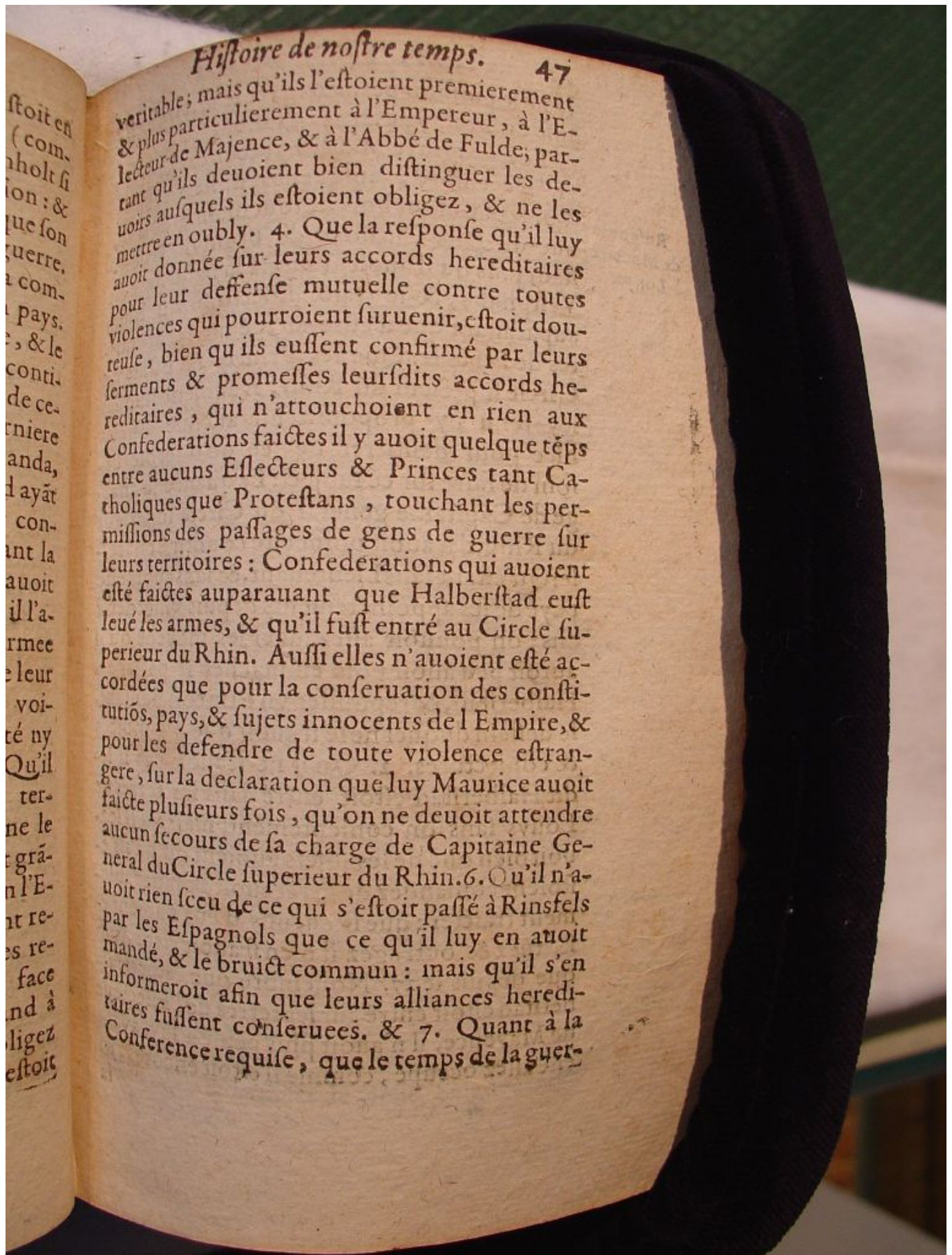


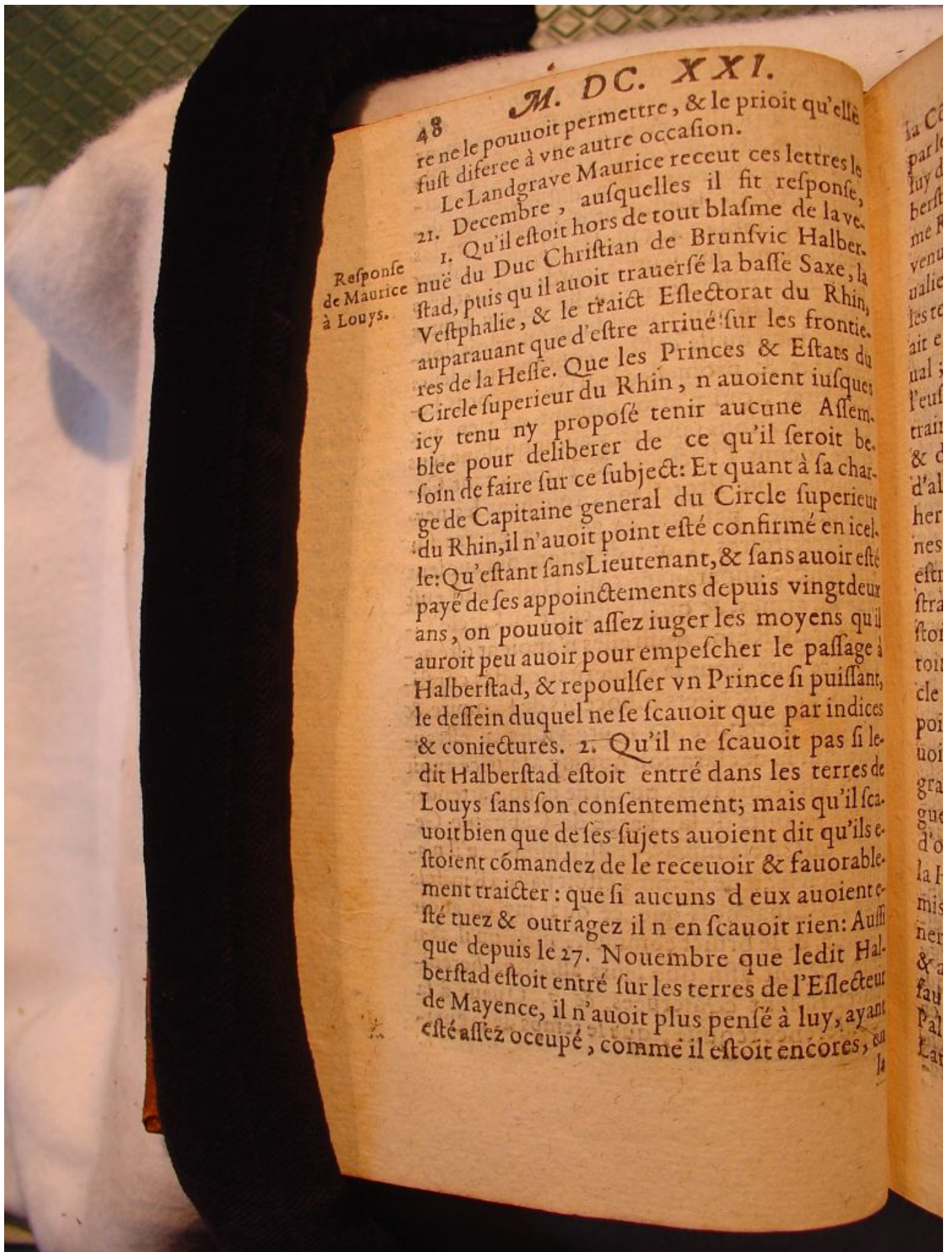
1621\_047.jpg



*Histoire de nostre temps.* 47  
veritable; mais qu'ils l'estoient premierement  
& plus particulièrement à l'Empereur, à l'E-  
lecteur de Majence, & à l'Abbé de Fulde, par-  
tant qu'ils devoient bien distinguer les de-  
voirs auxquels ils estoient obligez, & ne les  
mettre en oubly. 4. Que la response qu'il luy  
auoit donnée sur leurs accords hereditaires  
pour leur deffense mutuelle contre toutes  
violences qui pourroient suruenir, estoit dou-  
teuse, bien qu'ils eussent confirmé par leurs  
serments & promesses leursdits accords he-  
reditaires, qui n'atouchoient en rien aux  
Confederations faictes il y auoit quelque tēps  
entre aucuns Eslecteurs & Princes tant Ca-  
tholiques que Protestans, touchant les per-  
missions des passages de gens de guerre sur  
leurs territoires: Confederations qui auoient  
esté faictes auparauant que Halberstad eust  
leué les armes, & qu'il fust entré au Circle su-  
perieur du Rhin. Aussi elles n'auoient esté ac-  
cordées que pour la conseruation des consti-  
tutiōs, pays, & sujets innocents de l'Empire, &  
pour les defendre de toute violence estran-  
gere, sur la declaration que luy Maurice auoit  
faicte plusieurs fois, qu'on ne deuoit attendre  
aucun secours de sa charge de Capitaine Ge-  
neral du Circle superieur du Rhin. 6. Ou'il n'a-  
uoit rien sceu de ce qui s'estoit passé à Rinsfels  
par les Espagnols que ce qu'il luy en auoit  
mandé, & le bruiet commun: mais qu'il s'en  
informerait afin que leurs alliances heredi-  
taires fussent conseruees. & 7. Quant à la  
Conference requise, que le temps de la guer-

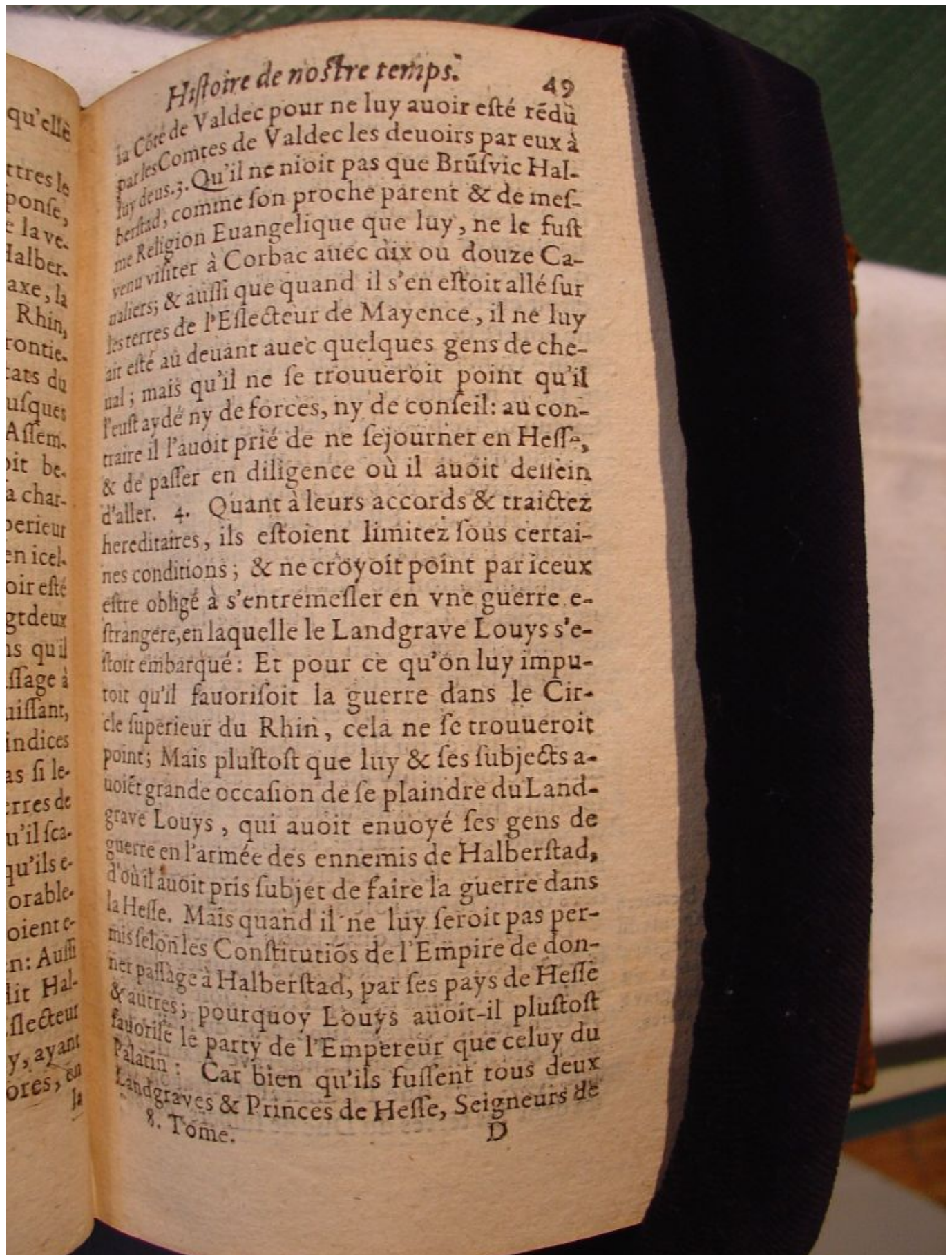


1621\_048.jpg





1621\_049.jpg



*Histoire de nostre temps.*

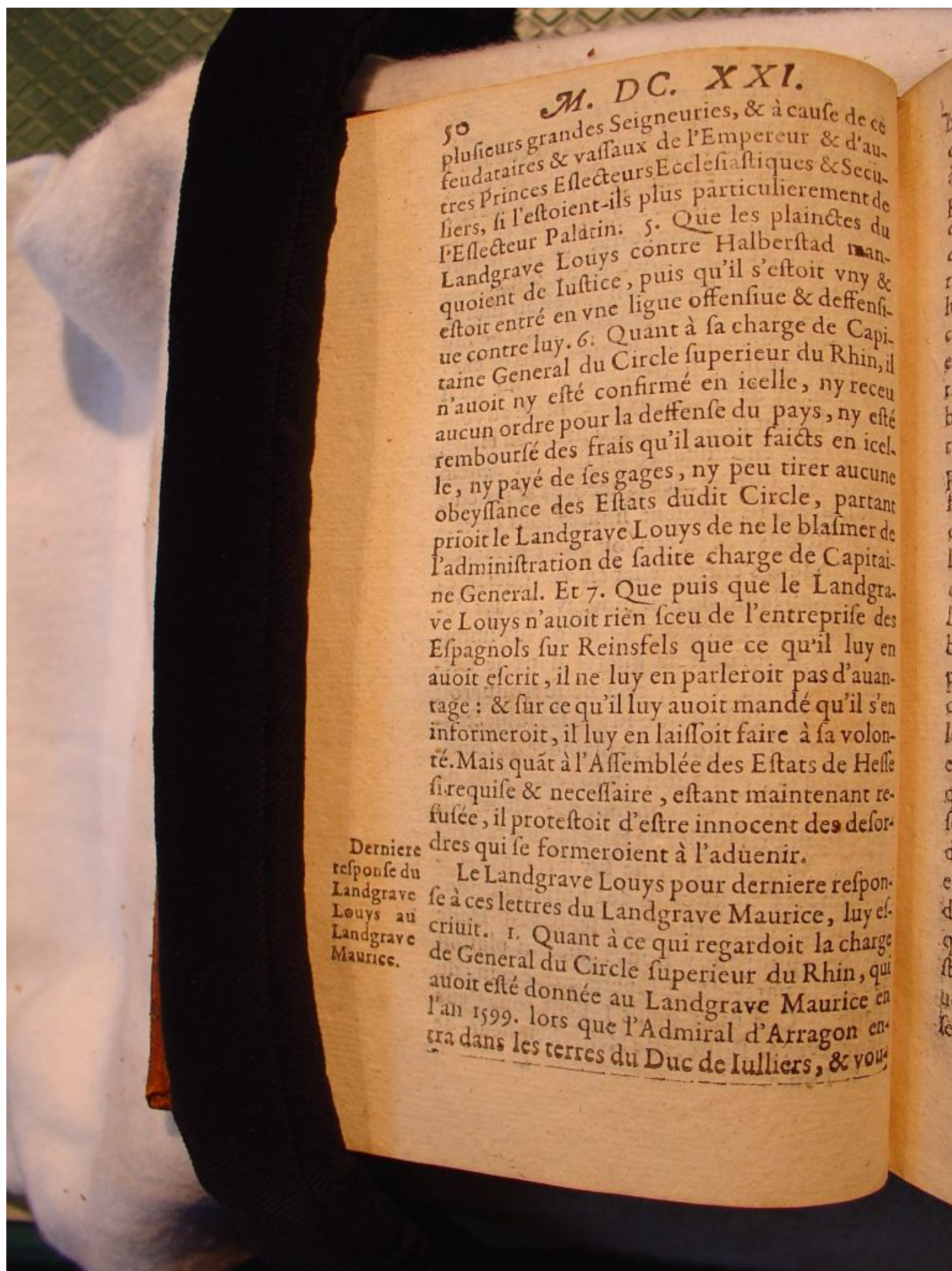
49

la Côte de Valdec pour ne luy auoir esté redü  
par les Comtes de Valdec les deuoirs par eux à  
luy deus. 3. Qu'il ne nioit pas que Brúsvic Hal-  
berstad, comme son proche parent & de mes-  
me Religion Euangelique que luy, ne le fust  
venu visiter à Corbac auéc dix ou douze Ca-  
ualiers; & aussi que quand il s'en estoit allé sur  
les terres de l'Eslecteur de Mayence, il ne luy  
auoit esté au deuant avec quelques gens de che-  
ual; mais qu'il ne se trouueroit point qu'il  
l'eust aydé ny de forces, ny de conseil: au con-  
traire il l'auoit prié de ne sejourner en Hess<sup>e</sup>,  
& de passer en diligence où il auoit dessein  
d'aller. 4. Quant à leurs accords & traictez  
hereditaires, ils estoient limitez sous certai-  
nes conditions; & ne croyoit point par iceux  
estre obligé à s'entremesler en vne guerre e-  
strangere, en laquelle le Landgrave Louys s'e-  
stoit embarqué: Et pour ce qu'on luy impu-  
toit qu'il fauorisoit la guerre dans le Cir-  
cle superieur du Rhin, cela ne se trouueroit  
point; Mais plustost que luy & ses subjects a-  
uoiét grande occasion de se plaindre du Land-  
grave Louys, qui auoit enuoyé ses gens de  
guerre en l'armée des ennemis de Halberstad,  
d'où il auoit pris sujet de faire la guerre dans  
la Hesse. Mais quand il ne luy seroit pas per-  
mis selon les Constitutiós de l'Empire de don-  
ner passage à Halberstad, par ses pays de Hesse  
& autres; pourquoy Louys auoit-il plustost  
fauorilé le party de l'Empereur que celuy du  
Palatin: Car bien qu'ils fussent tous deux  
Landgraves & Princes de Hesse, Seigneurs de  
8. Tóme.

D



1621\_050.jpg



M. DC. XXI.

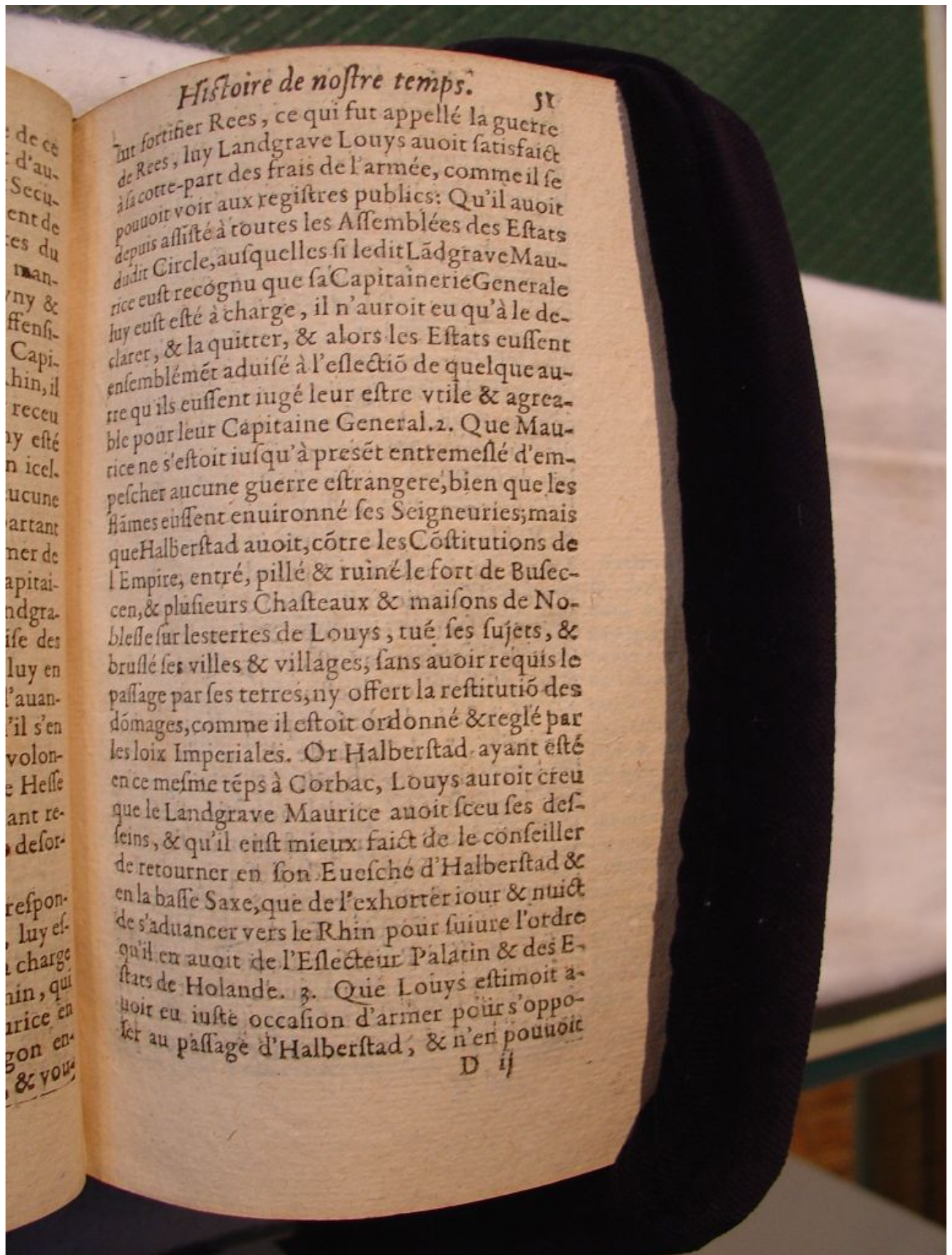
50  
plusieurs grandes Seigneuries, & à cause de ces  
feudataires & vassaux de l'Empereur & d'au-  
tres Princes Eslecteurs Ecclesiastiques & Secu-  
liers, si l'estoient-ils plus particulièrement de  
l'Eslecteur Palatin. 5. Que les plainctes du  
Landgrave Louys contre Halberstad man-  
quoient de Iustice, puis qu'il s'estoit vny &  
estoit entré en vne ligue offensive & deffensi-  
ue contre luy. 6. Quant à sa charge de Capi-  
taine General du Circle superieur du Rhin, il  
n'auoit ny esté confirmé en icelle, ny receu  
aucun ordre pour la deffense du pays, ny esté  
remboursé des frais qu'il auoit faicts en icel-  
le, ny payé de ses gages, ny peu tirer aucune  
obeyssance des Estats dudit Circle, partant  
prioit le Landgrave Louys de ne le blasmer de  
l'administration de sadite charge de Capitai-  
ne General. Et 7. Que puis que le Landgra-  
ve Louys n'auoit rien sceu de l'entreprise des  
Espagnols sur Reinsfels que ce qu'il luy en  
auoit escrit, il ne luy en parleroit pas d'auan-  
tage : & sur ce qu'il luy auoit mandé qu'il s'en  
informerait, il luy en laissoit faire à sa volon-  
té. Mais quât à l'Assemblée des Estats de Hesse  
si requise & necessaire, estant maintenant re-  
fusée, il protestoit d'estre innocent des desor-  
dres qui se formeroient à l'aduenir.

Derniere  
responce du  
Landgrave  
Louys au  
Landgrave  
Maurice.

Le Landgrave Louys pour derniere respon-  
se à ces lettres du Landgrave Maurice, luy es-  
criuit. 1. Quant à ce qui regardoit la charge  
de General du Circle superieur du Rhin, qui  
auoit esté donnée au Landgrave Maurice en  
l'an 1599. lors que l'Admiral d'Arragon en-  
tra dans les terres du Duc de Iuliers, & vou-



1621\_051.jpg



*Histoire de nostre temps.*

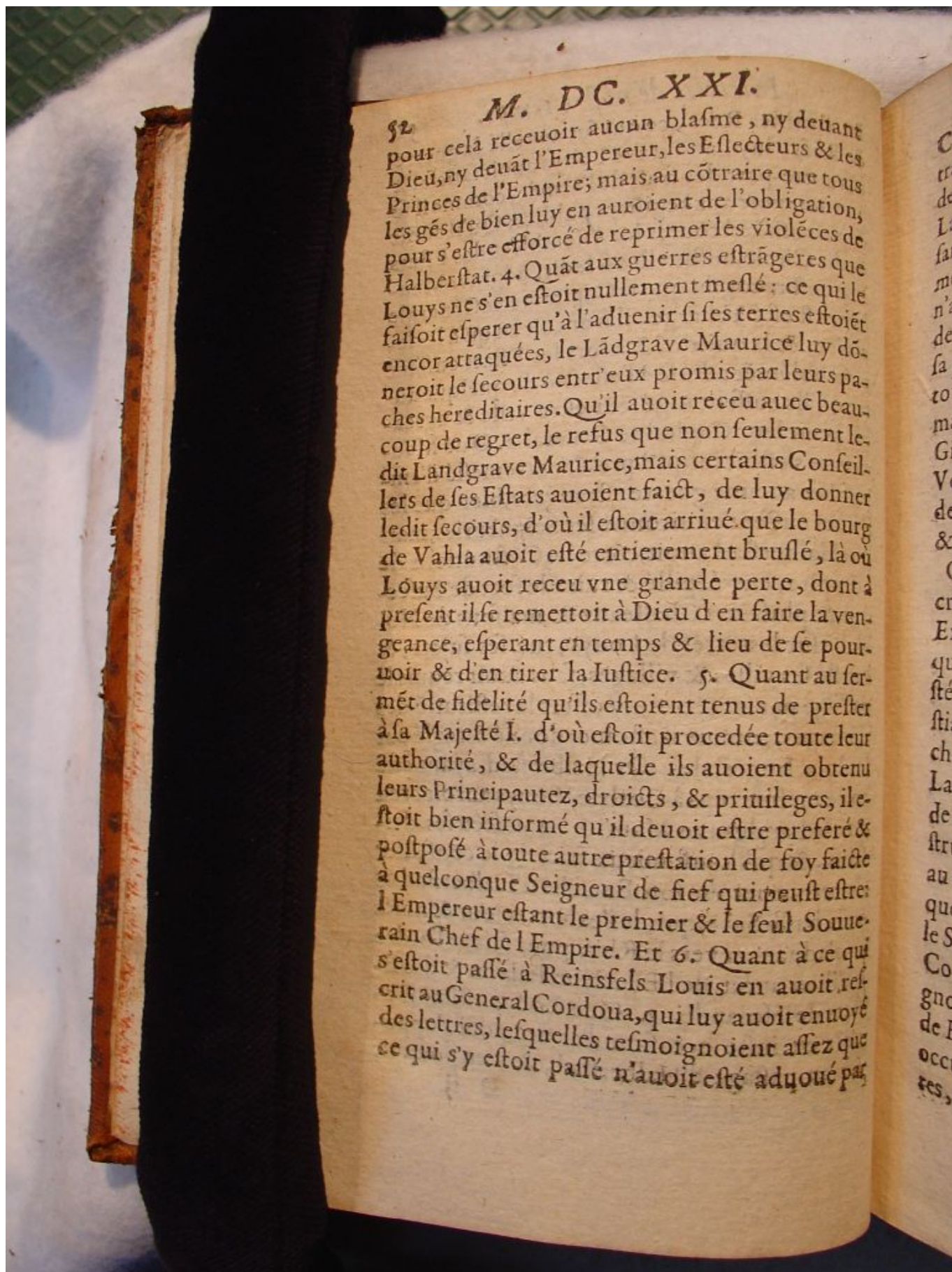
51

...ut fortifier Rees, ce qui fut appelé la guerre  
de Rees, luy Landgrave Louys auoit satisfaiët  
à la cote-part des frais de l'armée, comme il se  
pouuoit voir aux registres publics: Qu'il auoit  
depuis assisté à toutes les Assemblées des Estats  
dudit Circle, aufquelles si ledit Landgrave Mau-  
rice eust recögnü que sa Capitainerie Generale  
luy eust esté à charge, il n'auroit eu qu'à le de-  
clarer, & la quitter, & alors les Estats eussent  
ensemblémët aduisé à l'eslectiö de quelque au-  
tre qu'ils eussent iugé leur estre vtile & agrea-  
ble pour leur Capitaine General. 2. Que Mau-  
rice ne s'estoit iusqu'à presët entremeslé d'em-  
pescher aucune guerre estrangere, bien que les  
Hämes eussent enuironné ses Seigneuries; mais  
que Halberstad auoit, cötre les Cöstitutions de  
l'Empire, entré, pillé & ruiné le fort de Bussec-  
cen, & plusieurs Chasteaux & maisons de No-  
blesse sur lesterres de Louys, tué ses sujets, &  
bruslé ses villes & villages, sans auoir requis le  
passage par ses terres, ny offert la restitutiö des  
domages, comme il estoit ordonné & réglé par  
les loix Imperiales. Or Halberstad ayant esté  
en ce mesme téps à Corbac, Louys auoit creu  
que le Landgrave Maurice auoit sceu ses des-  
seins, & qu'il eüst mieux faiët de le conseiller  
de retourner en son Euesché d'Halberstad &  
en la basse Saxe, que de l'exhorter iour & nuict  
de s'aduancer vers le Rhin pour suivre l'ordre  
qu'il en auoit de l'Eslecteur Palatin & des E-  
stats de Holande. 3. Que Louys estimoit a-  
uoir eu iuste occasion d'armer pour s'oppo-  
ser au passage d'Halberstad, & n'en pouuoit

D ij

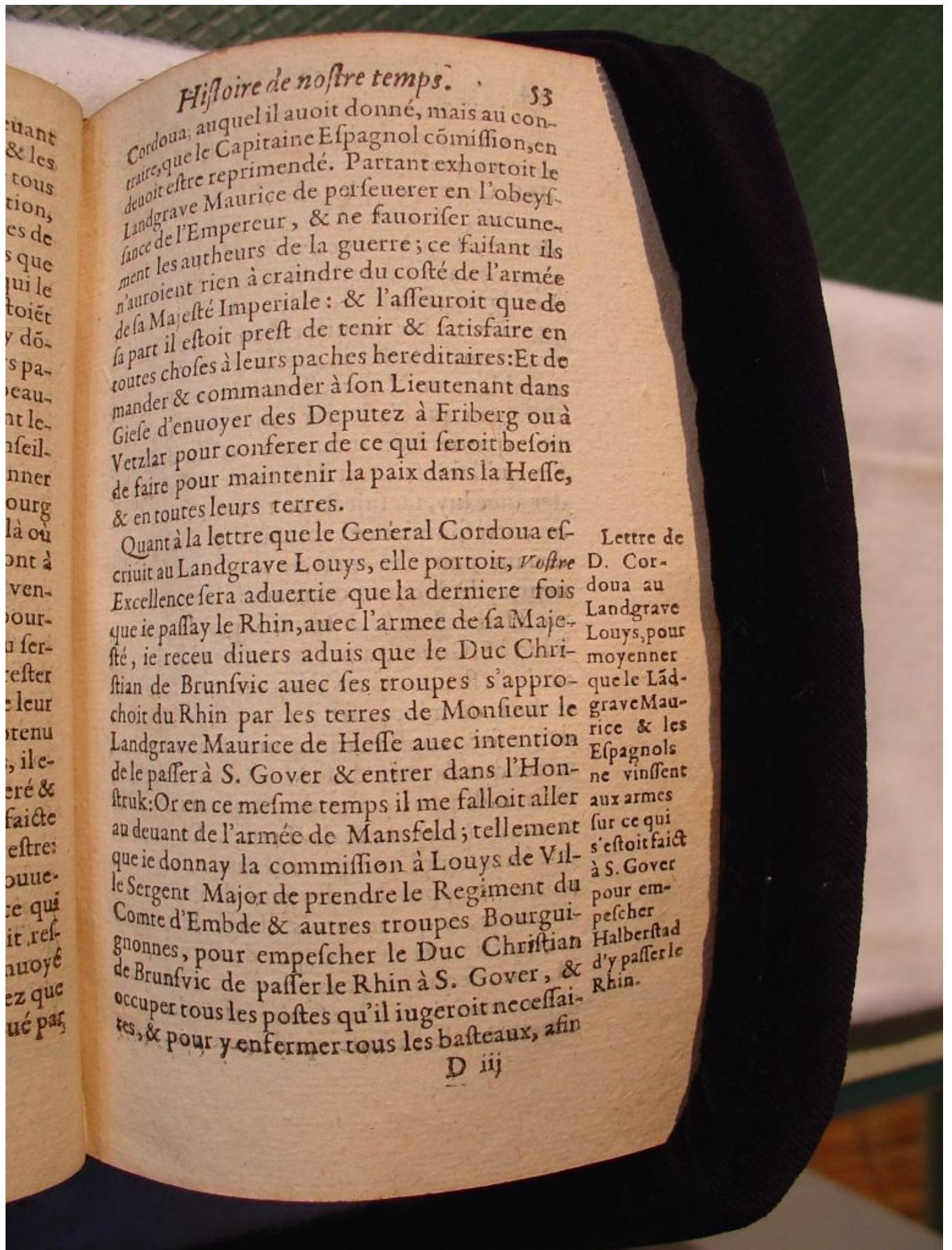


1621\_052.jpg





1621\_053.jpg



*Histoire de nostre temps.* 53

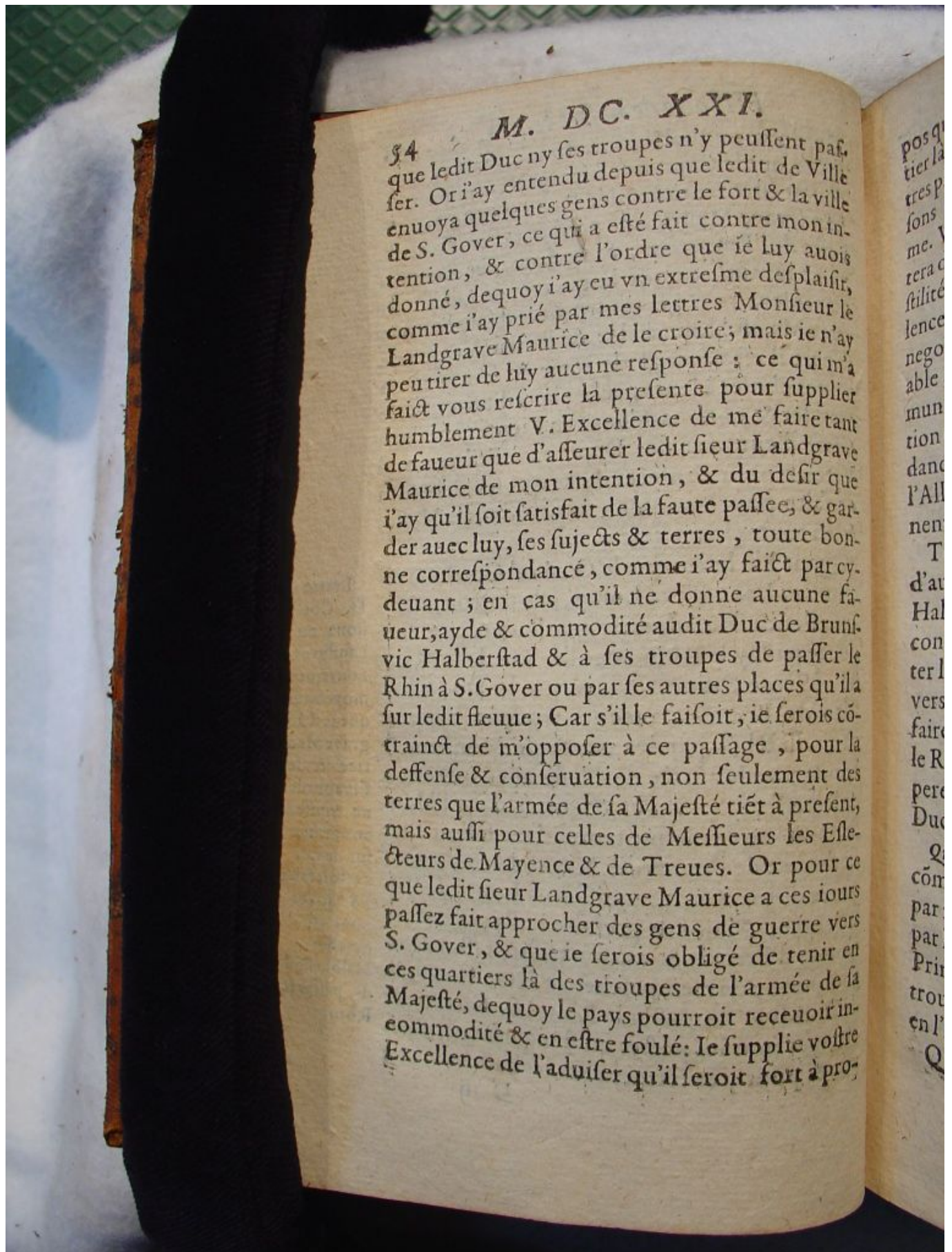
Cordoua, auquel il auoit donné, mais au contraire, que le Capitaine Espagnol cōmission, en deuoit estre reprimendé. Partant exhortoit le Landgrave Maurice de perseuerer en l'obeyssance de l'Empereur, & ne fauoriser aucune-ment les autheurs de la guerre; ce faisant ils n'auroient rien à craindre du costé de l'armée de sa Majesté Imperiale: & l'asseuroit que de sa part il estoit prest de tenir & satisfaire en toutes choses à leurs paches hereditaires: Et de mander & commander à son Lieutenant dans Giese d'enuoyer des Deputez à Friberg ou à Vetzlar pour conferer de ce qui seroit besoin de faire pour maintenir la paix dans la Hesse, & en toutes leurs terres.

Quant à la lettre que le General Cordoua escriuit au Landgrave Louys, elle portoit, *Vostre* Excellence sera aduertie que la derniere fois que ie passay le Rhin, avec l'armee de sa Majesté, ie receu diuers aduis que le Duc Christian de Brunsvic avec ses troupes s'approchoit du Rhin par les terres de Monsieur le Landgrave Maurice de Hesse avec intention de le passer à S. Gover & entrer dans l'Honstrik: Or en ce mesme temps il me falloit aller au deuant de l'armée de Mansfeld; tellement que ie donnay la commission à Louys de Ville Sergent Major de prendre le Regiment du Comte d'Embde & autres troupes Bourguignonnes, pour empescher le Duc Christian de Brunsvic de passer le Rhin à S. Gover, & occuper tous les postes qu'il iugeroit necessaires, & pour y enfermer tous les basteaux, afin

Lettre de D. Cordoua au Landgrave Louys, pour moyenner que le Landgrave Maurice & les Espagnols ne vinssent aux armes sur ce qui s'estoit fait à S. Gover pour empescher Halberstad d'y passer le Rhin.

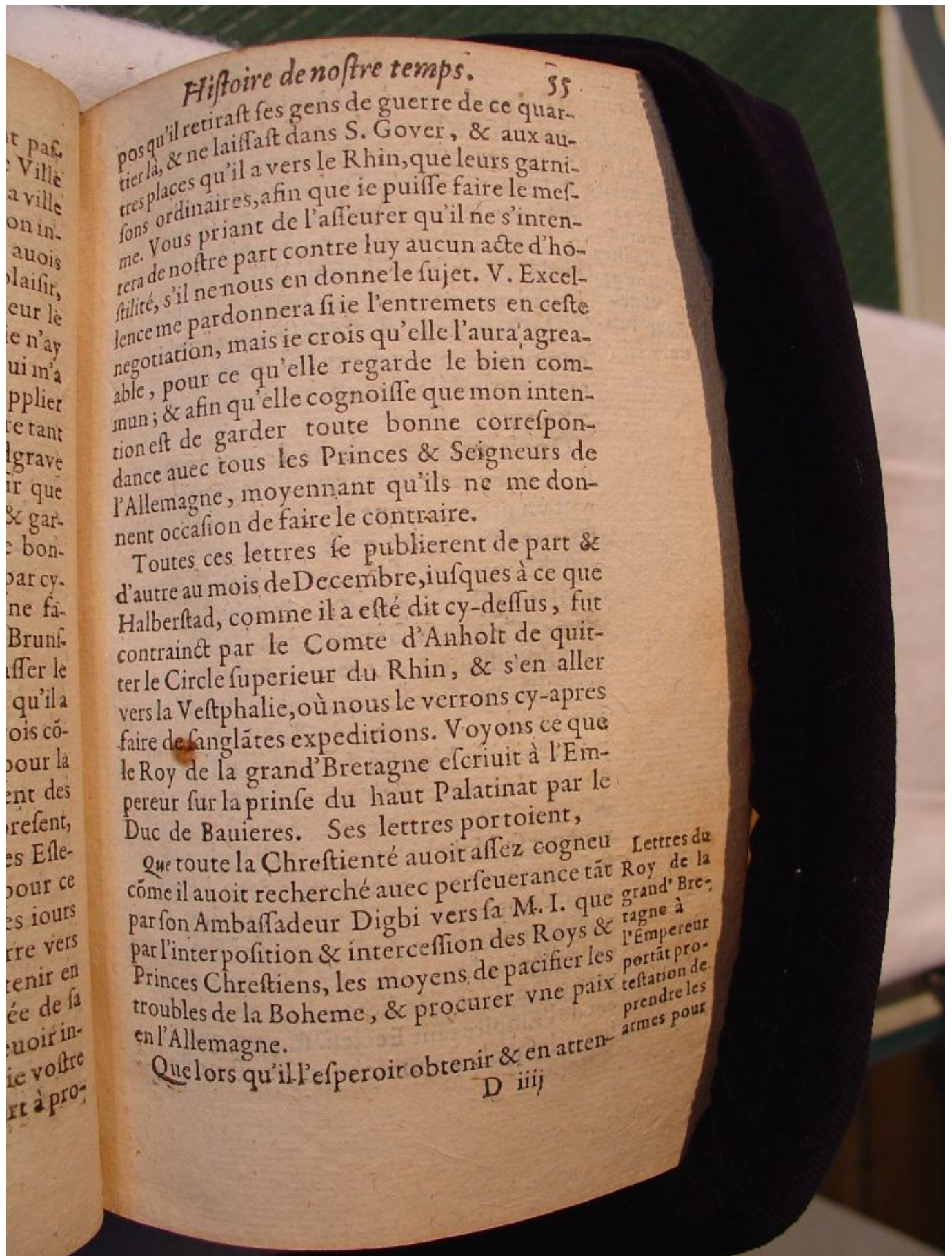


1621\_054.jpg





1621\_055.jpg



*Histoire de nostre temps.*

pos qu'il retirast ses gens de guerre de ce quartier là, & ne laissast dans S. Gover, & aux autres places qu'il a vers le Rhin, que leurs garnisons ordinaires, afin que ie puisse faire le mesme. Vous priant de l'asseurer qu'il ne s'entreprenra de nostre part contre luy aucun acte d'hostilité, s'il ne nous en donne le sujet. V. Excellence me pardonnera si ie l'entremets en ceste negotiation, mais ie crois qu'elle l'aura agreable, pour ce qu'elle regarde le bien commun; & afin qu'elle cognoisse que mon intention est de garder toute bonne correspondance avec tous les Princes & Seigneurs de l'Allemagne, moyennant qu'ils ne me donnent occasion de faire le contraire.

Toutes ces lettres se publierent de part & d'autre au mois de Decembre, iusques à ce que Halberstad, comme il a esté dit cy-dessus, fut contrainct par le Comte d'Anholt de quitter le Circle superieur du Rhin, & s'en aller vers la Vestphalie, où nous le verrons cy-apres faire de sanglantes expeditions. Voyons ce que le Roy de la grand' Bretagne escriuit à l'Empereur sur la prinse du haut Palatinat par le Duc de Bauieres. Ses lettres portoient,

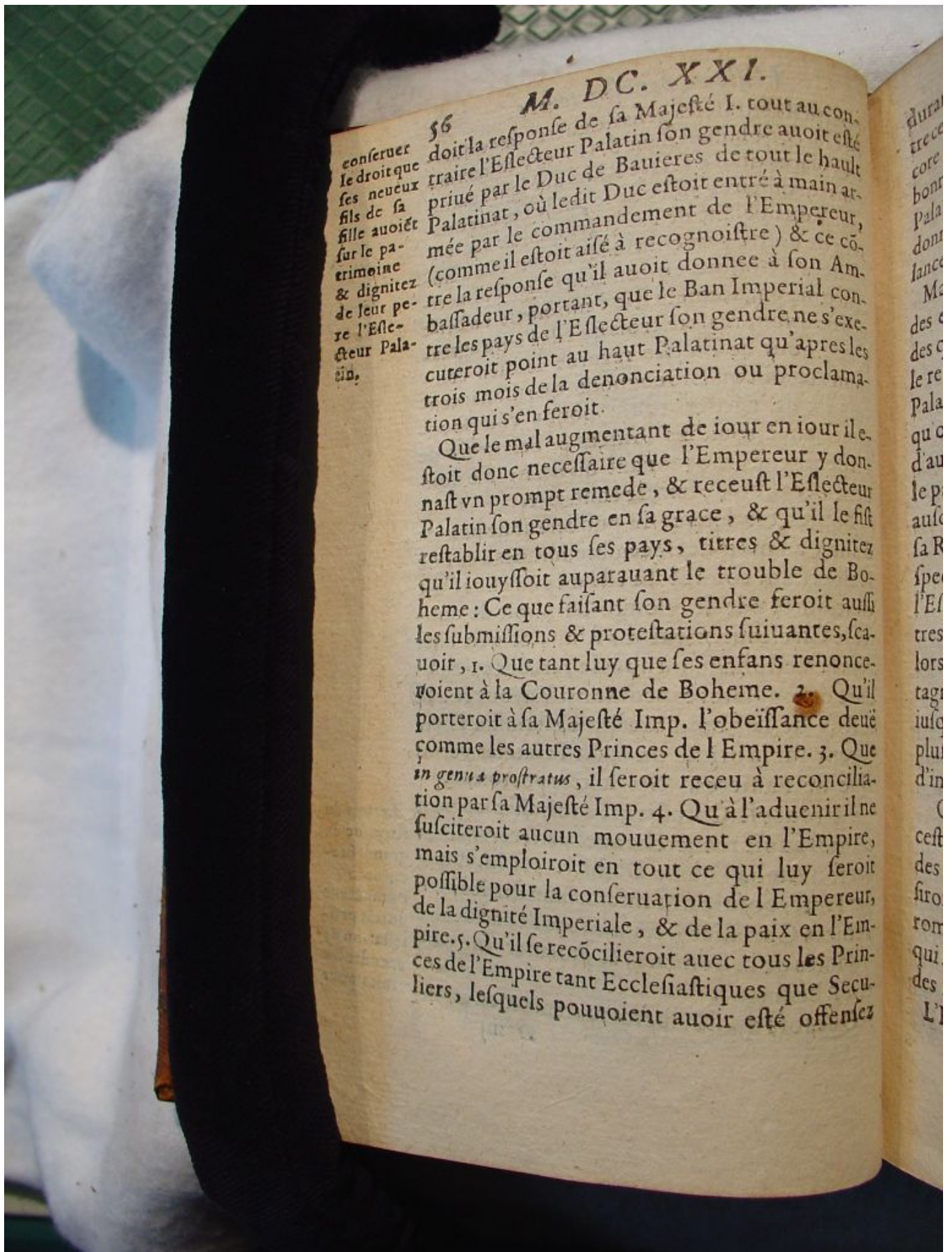
Que toute la Chrestienté auoit assez cogneu  
cōme il auoit recherché avec perseuerance tāt  
par son Ambassadeur Digbi vers sa M. I. que  
par l'interposition & intercession des Roys &  
Princes Chrestiens, les moyens de pacifier les  
troubles de la Boheme, & procurer vne paix  
en l'Allemagne.

Lettres du  
Roy de la  
grand' Bre-  
tagne à  
l'Empereur  
portāt pro-  
testation de  
prendre les  
armes pour

Quelors qu'il l'esperoit obtenir & en atten-



1621\_056.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**